



Paris, le 05 décembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Foncier agricole : combler les brèches béantes

La mission d'information sur le foncier agricole de l'Assemblée nationale vient de rendre son rapport. Un travail conséquent a été réalisé.

La FNSEA partage les constats des deux rapporteurs, Mme Anne-Laurence Petel et M. Dominique Potier. Le foncier doit être mieux protégé de l'artificialisation pour en conserver la fonction alimentaire indispensable à une humanité en croissance. Le foncier doit être aussi mieux régulé pour mettre fin à la financiarisation rampante qui évince les agriculteurs ; particulièrement les jeunes qui souhaitent s'installer et ceux qui ont besoin de conforter la viabilité économique de leur exploitation.

Mais ces observations doivent conduire à l'action ! Plus que des expérimentations, ces constats appellent des réformes profondes qui doivent conduire à un statut d'agriculteur professionnel, à une meilleure régulation des transferts fonciers sous forme sociétaire, à un portage du foncier à visage humain pour en faciliter l'accès et à une préservation pérenne des terres agricoles dans les documents d'urbanisme.

Le temps presse. Les dérives constatées conduisent à un appauvrissement collectif. La FNSEA exige du gouvernement le dépôt, dès le printemps 2019, d'un projet de loi foncière qui redonne un cap et des moyens efficaces à une politique foncière réellement au service des hommes et des territoires.

Contact presse :

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@fnsea.fr